



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Brevet de technicien supérieur
« **Commerce International** »

Session 2012

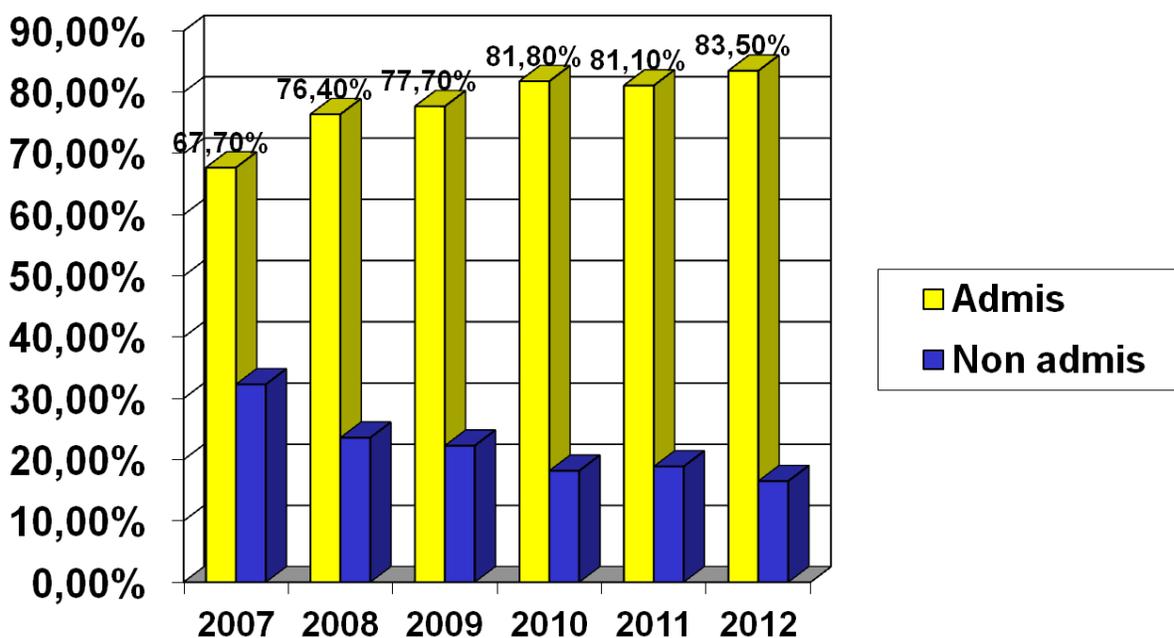
RAPPORT DE SYNTHÈSE

Le BTS « commerce international » a confirmé les bons résultats des premières sessions du BTS rénové avec des taux de réussite avant jury aux alentours de 80 %.

La mise en œuvre de la modularisation nécessitera quelques concertations en début d'année prochaine. Il faut souligner l'engagement des équipes pédagogiques dans la prise en compte des nouvelles exigences qui mobilisent beaucoup d'énergie.

1 QUELQUES STATISTIQUES SIGNIFICATIVES

11 RÉSULTATS GLOBAUX – ÉVOLUTION



12 MOYENNES PAR ÉPREUVE – ÉVOLUTION

La nature des épreuves est indiquée pour les établissements publics et privés sous contrat et codée comme suit :

E : écrit

O : oral

CCF : contrôle en cours de formation

Epreuves	Nature	2009	2010	2011	2012
Culture générale et expression	E	10,97	10,81	11,28	10,61
Langue vivante A	E +		9,86	10,71	
	O		12,38	14,03	12,09 14,45
Langue Vivante B	E +		11,75	12,62	
	O		11,72	12,12	10,96 12,03
Environnement économique et juridique	E	10.32	10,68	8,86	9,66
Management	E		10,28	13,01	11,37
Études et Veille commerciales : Analyse diagnostique des marchés étrangers Exploitation du système d'information	CCF E	12.31	12,05	12,43	12,56
	CCF O	12.80	12,58	12,57	13,03
Vente à l'export / Prospection et suivi de Clientèle Négociation vente en langue vivante étrangère	CCF E	12.72	12,39	12,66	12.7
	CCF O	12.7	12,92	12,95	13,04
Gestion des opérations d'import/export : Montage des opérations d'import-export Conduite des opérations d'import-export	E	9.91	11,6	10,81	10,88
	O	13.18	12,91	13,16	12,88

2 LES RÉSULTATS ET LES RAPPORTS PAR DISCIPLINE

21 CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION

Olivier BERLANCOURT
Lycée les Arcades DIJON

Responsable de commission BTS CI 2012
Épreuve de Culture Générale et Expression

130 copies à corriger. 3 correcteurs. Moyenne du lot de copies : 10,9.

► Commentaire sur le sujet et le corrigé :

- . Faible variété des documents proposés. Pas de document iconographique alors que le sujet s’y prêtait.
- . Le prisme à travers lequel le corpus présente le rire est trop réducteur.
- . Difficultés à lier le texte 4 avec les autres documents.
- . Le plan proposé par le corrigé peut paraître compliqué à réaliser par les étudiants.

► Commentaire sur la prestation des candidats :

- . Le niveau d’expression écrite et l’orthographe ne sont souvent pas satisfaisants.
- . Des difficultés dans l’application des attentes méthodologiques des exercices :
 - Insuffisance de confrontation d’idées et d’exploitation ordonnée des documents pour la synthèse
 - Travail de problématisation et d’argumentation insuffisamment réalisé dans l’expression personnelle

► Souhaits des correcteurs :

- . Maintien d’une réunion de concertation entre les différents responsables de commission avant l’étape de correction.
- . Maintien des conditions de correction : lieu adéquat, nombre de copies convenables et accueil chaleureux

22 LANGUES

ECRIT

Anglais LVA

66 copies / 5 absents

Moy : 11,75/20

(de 0.5 à 18)

Le compte rendu

- Un document écrit « Fling wide the gates » - The Economist, April 16th 2011 assez facilement compréhensible nécessitant peu de réorganisation des idées.
- Etant très dense, il fallait cibler les seuls éléments essentiels pour répondre à l'exigence du nombre de mots.
- Les correcteurs ont noté un niveau de français correct et peu de fautes d'orthographe/grammaire.

L'interaction écrite

- Peu de difficulté dans la lettre commerciale qui faisait appel à des expressions usuelles et des automatismes maîtrisés par les étudiants ayant travaillé le sujet.
- Rares étaient les erreurs de disposition.

L'expression écrite

- Sujet intéressant et vaste (investissements étrangers / avantages et inconvénients pour les entreprises et les pays)
- Le plan était annoncé dans la question. Les étudiants ont donc été bien guidés dans la structure et ont pu réinvestir leurs connaissances de cours.
- La production contenait des arguments et la compétence linguistique s'est révélée satisfaisante dans l'ensemble.
- En revanche beaucoup n'ont pas évité l'écueil de la mondialisation et de la délocalisation (notions fourre tout) et ont oublié d'illustrer leur propos par des exemples et/ou de références culturelles.

Anglais LVB

58 copies / 1 absent

Moy : 9.56/20

(de 3.5 à 15)

Le compte rendu

- Un document écrit « Pinkberry looks abroad to keep its cool » - Businessweek, May 2011 qui comportait un jeu de mots pas évident dans son titre et un vocabulaire difficile, ce qui ne facilitait pas la compréhension.

L'interaction écrite

- Les exigences étaient acceptables

L'expression écrite

- Comme souvent il y avait redondance dans les 2 questions
- Les correcteurs ont noté beaucoup de fautes de langue

Conclusion

Le sujet gagnerait à être le même pour les LVA et LVB (les étudiants suivent le même cours et il est remarqué depuis 2 ans que le vocabulaire et donc la compréhension sont plus difficiles pour les LVB) avec une grille de notation adaptée.

Les correcteurs ont été agréablement surpris de lire de très bonnes copies.

ORAL

Anglais LVA et LVB (grilles différentes)

La moyenne LVA et LVB confondues

- Dijon (5 professeurs pour 93 candidats)
- Clermont-Ferrand (2 professeurs pour 38 candidats) = **13.25** (de 05 à 20)

Les sujets

- Un panel important de 41 sujets, ce qui permet de donner des sujets différents à Dijon et Clermont-Ferrand.
- Des sujets variés traitant des thèmes abordés en classe et adaptés aux exigences

Les grilles

- bienveillantes, ce qui explique une moyenne assez élevée

La préparation

- Les 30 minutes (dont 1 dizaine d'écoute) incitent les étudiants à rédiger la restitution du document, ce qui nuit à la prestation orale.
- Sont peu nombreux ceux qui pensent aux pistes du « Branching out », ce qui rend la partie interaction plus laborieuse.

Les étudiants

- Dans l'ensemble ils sont bien préparés et aptes à argumenter. En revanche ils n'illustrent pas suffisamment leur propos par des exemples concrets.
- Les candidats en alternance ont également une préparation adéquate et un niveau très honorable. Une plus grande maturité transparait.
- Le niveau de langue se révèle meilleur chez les langues A (langue de négociation) Certains sont pratiquement bilingues avec un accent authentique. Chez les langues B les prestations sont plus hétérogènes.

Il est à remarquer une différence d'aisance entre les LVA et les LVB – ce qui n'existait pas auparavant quand les 2 langues étaient au même niveau – ce qui est dommage pour des étudiants en CI à référentiel commun européen.

23 ÉCONOMIE DROIT

M Olivier GILBERTAS

Lycée Joseph Fourier Auxerre

Commission de correction : 04 et 05 juin 2012.

L'épreuve écrite U31 d' « Économie et Droit » se compose de deux parties indépendantes : une partie économique et une partie juridique, d'une durée respective de deux heures. Chaque partie fait l'objet d'une évaluation indépendante. La note finale est obtenue en faisant la moyenne des deux notes, arrondie au demi-point supérieur.

L'objectif visé est d'évaluer les compétences économiques et juridiques exprimées au sein du référentiel dans leurs composantes méthodologiques et notionnelles.

On veut apprécier l'aptitude du candidat à appréhender l'environnement économique et juridique et en percevoir l'évolution ; analyser une situation et poser un problème ; mener une réflexion et construire une argumentation.

22. Commentaires sur le sujet et le corrigé

Globalement, le sujet de cette année est équilibré. En effet, il interroge les candidats sur le programme de 1ère année et de 2ème année tant en Droit qu'en Economie.

Les thèmes étudiés sont d'actualités : La croissance et le développement pour l'économie et pour la partie juridique, les règles de droit en matière de recrutement d'un salarié et le télétravail.

Le questionnement est clair et précis. Enfin, l'ensemble des documents sont utiles et compréhensibles. Ils doivent donc aider le candidat dans sa réflexion.

Un sujet intéressant dans sa globalité mais peut-être difficile à traiter car il requiert des connaissances précises et une logique de raisonnement, une méthodologie spécifique particulièrement en droit.

- La partie économique

Cette partie fait l'objet d'une synthèse et de la rédaction d'une note structurée. Pour cela, les candidats doivent exploiter quatre documents (deux textes, un tableau et un graphique) et surtout mobiliser et faire appel à leurs savoirs. Le sujet analyse le thème de la croissance chinoise dans un contexte de préservation de l'environnement global. Les candidats doivent justifier l'environnement comme un bien public mondial et expliquer les externalités négatives correspondantes.

- La partie juridique

Cette partie de l'épreuve porte sur plusieurs thèmes du programme : les règles juridiques en matière de recrutement, le cadre juridique du télétravail et la procédure de redressement judiciaire.

Le sujet est conforme aux attentes des correcteurs tant sur le contenu que sur la forme. Les candidats doivent prendre appui sur plusieurs situations juridiques concrètes.

Si le sujet exigeait peu de connaissances personnelles, il mettrait en avant le raisonnement juridique.

Cependant, Les correcteurs notent que la question 2 du dossier 1 pouvait induire en erreur les candidats.

L'ensemble du corrigé est conforme au barème national.

23. La prestation des candidats

1) Niveau (les statistiques officielles)

Le nombre de copies corrigées s'élève à 1333. La moyenne en économie est de 7.9. la moyenne en droit est de 8.76. la moyenne globale est donc d'environ 8.33

Une trop grande majorité de candidats a une note inférieure à 10.

La note la plus haute est de 16,50 /20 et la note la plus basse de 02 /20.

Les bonnes copies (note supérieure à 15) sont exceptionnelles. Dans l'ensemble, les écarts de notes entre correcteurs sont faibles .Enfin, la moyenne pour la partie Droit est légèrement supérieure à celle d' Economie car beaucoup d'éléments de réponse sont consignés dans les annexes juridiques.

Commentaires sur la forme.

En règle générale, la forme du devoir (une note structurée pour la partie Économie) a été respectée. On remarque chez les candidats une volonté de produire une réponse organisée même si des maladresses demeurent.

Les correcteurs soulignent de trop nombreuses fautes d'orthographe et d'expression. Elles nuisent à la qualité globale du travail. Le barème 2012 valorise de deux points, l'orthographe et la structuration du travail. La méthode doit être privilégiée.

- Commentaires sur le fond.

Les copies font apparaître des faiblesses.

En premier, nous observons que le vocabulaire de la discipline n'est pas acquis. Nous rappellerons aux candidats qu'ils doivent définir les notions clés du sujet (croissance, développement, bien public mondial et externalité négative). Les correcteurs soulignent de nombreuses confusions notamment entre le PIB et le taux de croissance.

Il est fondamental d'expliquer et de définir avant toute analyse.

En deuxième lieu, l' argumentation économique reste peu pertinente et incomplète. Les candidats se contentent trop souvent de recopier ou même de paraphraser les éléments des documents. De plus, les propos ne sont pas enrichis par des connaissances personnelles. Certains points du sujet n'ont jamais été abordés par les candidats comme la relation entre la croissance et le développement ou en matière de recrutement le principe de liberté d'embauche de l'employeur.

La lecture du graphique 1 reste souvent approximative voire complètement fausse.

En troisième lieu, les consignes de travail (notamment pour la partie juridique) ne sont pas respectées. Ainsi, la méthodologie de résolution d'un cas pratique n'est pas connue ou mal utilisée. Certaines compétences ne sont pas acquises telle la qualification juridique. Nous rappellerons que la rédaction de la réponse respecte un raisonnement rigoureux :

- ü l'exposé des faits et transposition de la question en termes juridiques
- ü la formulation du problème de droit à résoudre
- ü les règles applicables (avec des références juridiques précises)
- ü la solution

24. Conseils aux candidats

Il faut répéter aux candidats l'importance pour la préparation de l'épreuve :

de travailler la méthodologie de résolution d'un cas pratique
d'approfondir les notions économiques et juridiques
de s'intéresser à l'actualité afin de développer une véritable culture
de s'entraîner à cette épreuve en respectant le temps imparti.
De soigner l'orthographe et la grammaire

4. Suggestions et remarques générales

Les correcteurs proposent de revoir l'intitulé des questions. D'une part, il est souhaitable que les verbes d'action proposés correspondent à ce qui est attendu du candidat. (ex : quand il est demandé d'analyser, ne pas attendre un exposé de mesures économiques. D'autre part, il serait peut-être pertinent pour accompagner la réponse du candidat, de compléter les questions, tant en économie qu'en droit par la remarque de type :

« toutes les questions doivent être traitées en respectant la méthodologie »

Les correcteurs ont apprécié :

la fourniture d'une grille de correction précise et claire
la « copie test » qui a permis d'harmoniser au mieux la correction
l'ambiance générale de travail des deux journées au lycée Monchapet

24 MANAGEMENT

TRAVAUX DE CORRECTION 4 et 5 juin 2012

Le sujet

A nouveau cette année, le sujet est jugé sans surprise et conforme aux attentes (structure, questions, référence aux auteurs).

Il paraît *a priori* simple et abordable, assez peu dense, avec un gros descriptif de la situation, et deux « ressources » seulement. Il comporte six questions au lieu de sept l'an passé, ce qui concentre davantage les points. Son traitement ne semble pas nécessiter des connaissances très étendues. Le questionnement porte sur le programme de 1^o année pour la 1^{ère} question ; les 5 autres sur des chapitres étudiés en 2^o année. Il semblerait préférable qu'un certain équilibre soit observé (soit au niveau des connaissances ; soit au niveau des points attribués avec par exemple 1/3 – 2/3) pour éviter que les chapitres abordés en 1^o année fassent l'objet d'impasses de la part des étudiants.

On note deux références aux auteurs :

- la première, en Q1, concerne explicitement Ansoff, auteur « classique », mais qui, sans rappel en annexe, s'est avéré difficile à mobiliser par les candidats les moins érudits ;
- la seconde, en Q4, concerne Mintzberg, classique lui aussi ; la ressource 2 présente les six mécanismes de coordination selon cet auteur ; elle a naturellement facilité le travail des candidats, même si la notion de mécanisme de coordination n'est pas évidente pour tous.

En fin de correction, on a pu trouver que ce sujet mettait peu en valeur les très bonnes prestations et la culture des candidats, au profit des candidats moyens, qui ont tiré le maximum des annexes. Certains correcteurs ont considéré que la ressource 2 sur Mintzberg était « en trop ».

Le corrigé et le barème

Le corrigé n'a pas fait l'objet de remarques particulières.

Cette année, un barème national a été fourni, que la commission d'entente s'est contentée de préciser. A la différence de l'année passée, un seul bonus « auteurs » de 0,5 point a été prévu en Q5 - ce qui peut expliquer partiellement la différence de résultats.

Par ailleurs, ce barème n'a pas prévu de sanctionner formellement (par l'attribution de points réservés) l'orthographe, la syntaxe ou la structure de la copie. Dans le même esprit, il n'a pas été prévu non plus de « malus » pour les copies mal présentées, mal rédigées ou mal orthographiées. La commission a considéré que ces aspects devaient bien être pris en compte, mais que les correcteurs pouvaient tout à fait le faire à travers les arrondis (par excès ou par défaut).

La prestation des candidats

Eléments statistiques¹

Moyenne : 10,34

Note la plus haute : 18

Note la plus basse : 1,5

1198 copies corrigées (sans les absents) pour 33 correcteurs.

¹ Ils sont issus des relevés des correcteurs, et peuvent légèrement différer des résultats produits par Ocean, qui sont en dernier ressort conformes à la réalité.

Un peu plus de 36 copies par correcteur en moyenne.

Appréciation d'ensemble

Globalement, les résultats sont moins bons que pour la session 2011 (la moyenne est inférieure de 1,5 points, ce qui est considérable). Et à la différence de l'an passé, plusieurs correcteurs ont regretté n'avoir pas (ou très peu) corrigé de copies excellentes.

Sans doute le niveau des candidats peut-il varier à la marge d'une année sur l'autre, mais les explications de ces résultats sont sans doute essentiellement à chercher du côté du sujet et du barème (voir plus haut).

On peut noter au demeurant que ce barème sans doute moins valorisant répond en partie aux demandes que les correcteurs avaient émises à l'issue de la session 2011 (cf. rapport 2011).

En ce qui concerne les références aux auteurs, il faut sans doute tempérer l'élan de satisfaction de la précédente session. Après quatre années de pratique du programme et trois sessions de cette épreuve, on peut énoncer quelques idées :

- les auteurs sont largement abordés par les enseignants et font désormais globalement partie de « l'univers » des étudiants en management des entreprises ;
- ces auteurs sont fort nombreux dans le programme (on en pointe plus de trente !), et ils sont diversement mémorisés ; il y a les « incontournables », pas plus de quatre ou cinq, peut être, et les autres... ; un esprit critique pourrait d'ailleurs avancer que leurs analyses sont d'inégale valeur...

- la faculté de l'étudiant moyen à conceptualiser les analyses développées par les auteurs, et à les associer aux différents domaines d'étude produit fréquemment dans son esprit ce qu'on pourrait familièrement qualifier de « joyeux bazar » ; de fait, les correcteurs voient régulièrement surgir certains auteurs dans des réponses où on ne les attend guère, et à l'inverse, certains concepts sont attribués indifféremment à tel ou tel auteur...

Au final, on peut rester sceptique quant au bien fondé pédagogique de ces nombreuses références, compte tenu de la finalité initiale de la formation en STS, et du public accueilli (de plus en plus issu des baccalauréats professionnels).

Question par question

Les impressions générales dégagées en commission d'entente sont plus ou moins confirmées : les deux premières questions sont globalement mal réussies, les autres sont davantage génératrices de points.

On note une confusion fréquente entre les questions 1 à 3 qui concernent l'analyse de la situation de l'entreprise, et encore davantage entre les questions 5 et 6 (problèmes, solutions). Les problèmes (Q5) font aussi parfois irruption dans la description de la nouvelle organisation (Q3).

Question 1 : la stratégie selon Ansoff – Elle est difficilement traitée par les candidats. Les différentes approches de la stratégie font l'objet de confusions ; la matrice d'Ansoff, assez souvent méconnue, est rarement positionnée clairement comme outil d'analyse de la stratégie globale. Un certain nombre de candidats justifient tour à tour une stratégie de spécialisation et une stratégie de diversification !

Question 2 : la politique d'innovation - La notion de modalité est mal comprise ; de fait, les réponses sont imprécises et on trouve peu les éléments de réponse attendus avec le vocabulaire spécifique associé : R & D, brevet, démarche qualité, avantage concurrentiel...

Question 3 : la nouvelle organisation – Une question qui s'est avérée rémunératrice lors de la correction. Néanmoins, on trouve très peu de structuration modalités / enjeux, et les deux aspects sont parfois confondus. Beaucoup de candidats se contentent de reprendre des éléments dans les documents sans mettre en avant les concepts.

Question 4 : les mécanismes de coordination selon Mintzberg – Une question également rémunératrice. Cependant (et comme on l'avait craint lors de l'entente), certains candidats ont du mal à mettre en relation les mécanismes tels qu'ils sont définis dans l'annexe avec ce qui est présenté dans le cas.

Question 5 : les problèmes de management – Les candidats ont vu en général les problèmes posés en termes de ressources humaines, mais peu d'entre eux évoquent d'autres domaines. Les références aux auteurs (possibles mais non exigées) sont rares.

Question 6 : les solutions en matière de ressources humaines – Les candidats dans leur ensemble produisent des réponses plutôt pertinentes (quoique assez peu structurées) et en rapport avec les problèmes évoqués en Q5. Certains se cantonnent néanmoins à un catalogue de « mesurètes » qu'on peut juger totalement inadaptées (pique-nique, « pot », événement « sympa »...)

Les conseils aux candidats

A l'évidence, une bonne préparation à l'examen passe par **un travail régulier et systématique des éléments du programme (1^o et 2^o année), un apprentissage réel des différentes notions**, qui permet de fournir lors de l'examen des **réponses structurées et étayées**.

Démarches et attitudes à privilégier

Traiter le sujet méthodiquement, dans l'ordre des questions.

Bien lire les questions (plusieurs fois, systématiquement), les relier aux concepts et notions, pour identifier le travail demandé (et éviter ainsi le hors-sujet), pour structurer sa réponse en fonction des consignes données (ex. : modalités et enjeux) et fournir les éléments attendus, en évitant la recopie dépourvue d'analyse.

Bien lire les documents, plusieurs fois également.

Définir systématiquement et préalablement les concepts et notions que l'on va exploiter dans sa réponse.

Adopter la présentation sous la forme d'un tableau quand le questionnement s'y prête.

Approfondir les questions théoriques qui font appel aux connaissances de cours (cf. Q1).

Comprendre que les problèmes de management peuvent être dans l'absolu nombreux, mais que la question « identifier le problème de management » consiste à rechercher le principal problème, celui qui apparaît de la façon la plus évidente.

Identifier clairement le problème avant de proposer la solution (la solution n'est pas le problème) et s'assurer du lien entre problème(s) identifié(s) et solution(s) proposée(s).

Faire référence à des auteurs de façon pertinente, c'est-à-dire en ayant une idée claire (même si elle est simplifiée) de leur pensée, et en la reliant au point précis du cas étudié.
Soigner l'expression, notamment l'orthographe.

A éviter

Proposer un « catalogue » de solutions sans rapport précis avec le cas étudié.
Des réponses peu synthétiques où les éléments pertinents sont noyés dans le verbiage.
Les citations d'auteurs qui ne servent pas à motiver la réponse, qui sont sans lien clair avec la réponse fournie.
Le recopiage de longs passages.
La paraphrase.

Le déroulement des corrections et l'harmonisation

La correction de deux copies-tests, effectuée en réunion plénière avant le début des travaux, et suivie d'une discussion, a permis à chacun de cerner le cadre de l'évaluation.

Nous avons dès le départ tenu un tableau statistique faisant apparaître par correcteur sa moyenne, sa note la plus haute, sa note la plus basse et le nombre de copies corrigées. Chacun l'a renseigné après 5 copies, puis après 10 copies, et ensuite toutes les 10 copies, jusqu'au nombre total de copies corrigées. Les résultats de tous étaient ainsi consultables en permanence, permettant à chaque correcteur de se situer par rapport à l'ensemble, et de vérifier le caractère acceptable de son écart à la moyenne générale.

La réunion de l'ensemble des correcteurs à l'issue des 10, puis des 20 premières copies, et l'examen des résultats a permis à chacun de positionner son évaluation par rapport aux autres, et éventuellement de la revoir.

En fin de matinée du premier jour, après **5 copies**, les moyennes des correcteurs s'établissaient de **7,4 à 12,4 (soient 5 points d'écart)**, pour une **moyenne de 10,7**.

Dans l'après-midi, à **10 copies**, la moyenne descendait à **10,5**.

Lors de l'harmonisation finale en réunion plénière, les moyennes constatées sur des ensembles de 29 à 42 copies étaient comprises entre **8,5 à 11,6 (soient 3,1 points d'écart)**, pour une **moyenne de 10,3**.

L'écart semble acceptable, compte tenu de la disparité de niveau entre des échantillons de cette taille.

Note du coordonnateur

La solidarité s'est exercée entre les correcteurs, et a permis de compenser les inévitables écarts de rythme, et la variété des lots à corriger.

Par ailleurs, la bonne volonté de chacun a conduit à terminer les travaux sans hâte excessive, à l'issue d'une séance où ont pu être recueillis les éléments qui figurent dans ce rapport.

25 E41 ANALYSE DIAGNOSTIQUE DES MARCHÉS ÉTRANGERS

Harmonisation E 41

	A. BRUGIERE CLERMONT FERRAND	LES ARCADES DIJON	ST JOSEPH AUXERRE	MONTCHAPET DIJON	LAMARTINE MACON
MOYENNE	13,08	12,65	12,89	12,78	11,65
ECART TYPE	2,52	2,52	1,95	2,43	3,79
MAX	17,50	17,50	16,00	16,00	18,00
MIN	8,00	8,00	9,00	7,00	4,00

Candidats en ponctuel

Cas SOCONA

13 copies corrigées

Notes de 6.5 à 14.5/20

Moyenne : 11.42

1 – Le sujet

1.1-Commentaires sur le sujet :

Le sujet est intéressant parce que le produit est accessible par les candidats et les questions sont plus professionnelles que les dernières sessions. Le sujet est dans la continuité des sujets des années précédentes mais avec des questions différentes. Les sujets commençaient à être trop formalisés.

Les compétences sont testées différemment.

Des nouveautés apparaissent :

-Au lieu de partir de documents à analyser, la question 1 demande d'indiquer et expliciter sans documents. Les candidats doivent posséder des savoirs.

-Ce qui est nouveau : une étude comparative de 2 pays au lieu de l'étude d'un seul pays pour aboutir à un choix stratégique.

1.2-Commentaires sur le corrigé :

Le corrigé ne fait aucune proposition de répartition des points à l'intérieur de chaque question.

2 - La prestation des candidats :

2.1.Niveau

Le niveau général des copies est très inférieur aux années précédentes.

2.2. Fond

Les correcteurs ont déploré souvent un manque de structuration pour traiter les questions d'analyse et de synthèse.

En revanche pour la première année les 2 questions dites « de calcul » ont été souvent traitées, permettant ainsi aux candidats d'obtenir des points sur cette partie. (Prévision des ventes par la méthode des moindres carrés)

Seuls 2 candidats sur 13 n'ont pas traité le cas en entier.

2.3. Forme

Il y a comme toujours de nombreuses fautes d'orthographe qui nuisent à la compréhension globale des phrases.

2.4. Conseils aux candidats

Faire des efforts de présentation, d'orthographe et aérer les copies.

Posséder le dispositif public d'appui à l'export.

Ne pas négliger les outils de gestion.

E42 EXPLOITATION DU SYSTÈME D'INFORMATION

Harmonisation E 42

	A. BRUGIERE CLERMONT FERRAND	LES ARCADES DIJON	ST JOSEPH AUXERRE	MONTCHAPET DIJON	LAMARTINE MACON
MOYENNE	13,50	13,32	12,03	13,64	12,65
ECART TYPE	2,07	2,30	2,44	2,92	3,15
MAX	18,00	17,50	16,50	18,00	18,00
MIN	9,00	10,00	7,50	7,00	6,00

26 E5

Harmonisation E 51

	A. BRUGIERE CLERMONT FERRAND	LES ARCADES DIJON	ST JOSEPH AUXERRE	MONTCHAPET DIJON	LAMARTINE MACON
MOYENNE	13,82	13,06	13,36	12,26	11,59
ECART TYPE	2,06	2,91	2,07	3,03	4,43
MAX	18,00	17,00	17,00	18,00	19,00
MIN	10,00	8,00	9,00	7,00	6,00

Epreuve ponctuelle

E51 PROSPECTION ET SUIVI DE CLIENTELE du 29 mai 2012

Commentaires généraux sur le sujet :

Le sujet est assez équilibré entre 3 parties couvrant différents aspects du programme, comportant une partie en gestion, très basique, et des questions juridiques sur lesquelles les candidats ont fait de la paraphrase.

Prestations des candidats :

Question 1.1 : les réponses des candidats manquent de structure et d'approfondissement
 Question 1.2 : des arguments généraux sur l'intérêt de participer à un salon, la notion de « pavillon français labellisé » a souvent été oubliée.
 Question 1.3 : l'ensemble est souvent anecdotique
 Questions 2.1 et 2.2 des erreurs de calculs, le budget de prospection n'est pas présenté sous la forme d'un tableau structuré. Les notions de marge brute et de marge nette sont à revoir.
 Question 2.3 bien traitée
 Question 3.1 du cours très incomplet
 Question 3.2 une réponse non structurée reprenant le document traduit
 Les questions 3.3 et 3.4 ont souvent été pénalisantes pour les candidats.
Conseils aux candidats :
 Pour les réponses rédigées : améliorer la structure de la réponse et approfondir les arguments
 Présenter le budget de prospection sous la forme d'un tableau structuré

Bilan chiffré : 13 copies corrigées

La moyenne est de 10.73

Les notes vont de 6 à 14

Seules 2 copies n'ont pas la moyenne mais les notes sont très basses (autour de 6)

Harmonisation E 52

	A. BRUGIERE CLERMONT FERRAND	LES ARCADES DIJON	ST JOSEPH AUXERRE	MONTCHAPET DIJON	LAMARTINE MACON
MOYENNE	12,68	12,25	12,64	12,63	12,70
ECART TYPE	3,31	2,80	2,05	2,14	2,43
MAX	17,50	17,00	16,00	16,50	15,50
MIN	7,00	7,00	9,00	9,50	10,00

EPREUVE PONCTUELLE

Lycée Montchapet DIJON :

15 juin 2012

Lycée Brugière Clermont Ferrand :

18 et 19 juin 2012

Rapporteur : Nicole BALLAND

1. Organisation de l'épreuve :

L'épreuve repose sur un dossier (6 pages maximum) élaboré et envoyé au préalable par le candidat qui synthétise les informations nécessaires pour mener une négociation vente avec un client étranger en présentant le contexte commercial, le contexte de la négociation, l'offre de l'entreprise exportatrice et les outils d'aide à la vente utilisés.

A partir du dossier remis, la commission d'interrogation construit une situation de négociation (fiche en langue étrangère) qui est proposée au candidat lors de la période de préparation.

Le candidat dispose de 40 minutes pour découvrir plus précisément son client, se fixer une stratégie de négociation et adapter son offre et son argumentation.

L'un des interrogateurs jouant le rôle du client, le candidat simule en langue étrangère, pendant 15 minutes au maximum, l'entretien de vente.

Dans un second temps, le candidat échange, pendant 25 minutes maximum, avec le jury.

- ❖ Les candidats inscrits mais qui n'envoient pas de dossiers sont systématiquement contactés par les services du Rectorat.
A Dijon, sur les 10 candidats prévus initialement, 6 seulement ont renvoyé un dossier.
A Clermont, sur 8 candidats prévus initialement, 7 ont renvoyé un dossier
- ❖ Il est conseillé aux candidats de **rédiger le dossier en français** : quelques dossiers l'étaient dans la langue choisie. Seule la fiche établie par la commission d'interrogation est en langue étrangère, les outils d'aide à la vente utilisés lors de l'épreuve sont bien sûr eux adaptés aux prospects.
A Clermont les dossiers étaient en français contrairement à ceux de Dijon.
- ❖ Les dossiers reçus étaient globalement conformes quant au nombre de pages, au contenu (excepté pour un dossier de Clermont dans lequel ne figurait qu'une référence de pièce sans descriptif du produit, et pour lequel il a été difficile de concevoir un sujet).
- ❖ Les professeurs ont également noté que la situation de négociation proposée correspondait souvent à la description d'une négociation à laquelle le candidat avait assisté dans son entreprise. Il s'agissait alors d'intégrer dans la fiche de nouveaux paramètres pour évaluer la réactivité du candidat.

2. Prestations des candidats

Sur le centre de Dijon, les prestations ont été très professionnelles

La grande majorité des candidats, candidats libres ou par alternance, avaient une connaissance parfaite de leur entreprise (produits et méthodes de négociation).

De même, les modalités de l'épreuve étaient connues, contrairement à ce qui avait été constaté dans le passé.

Sur le centre de Clermont, les prestations ont été très variables.

Les candidats en alternance connaissaient globalement la nature de l'épreuve mais ont tous ciblé la négociation sur la phase d'argumentation sans faire de présentation préalable de l'entreprise ni de découverte des besoins.

Deux candidats libres ne connaissaient pas bien la nature de l'épreuve. L'une des candidates pensait que l'entretien se réduisait au remplissage d'un bon de commande. Elle ne connaissait ni ses produits ni leur prix.

27 E61 : MONTAGE DES OPERATIONS D'IMPORT-EXPORT

Commentaires sur le sujet :

Le sujet balaie plusieurs points du référentiel, les questions sont précises, formulées sans ambiguïté pour les candidats.

Le sujet ne comporte aucune difficulté particulière.

Le sujet est bien équilibré : 40 parties attribués à chaque grande partie : exportation et importation.

Les candidats ont dans l'ensemble réussi à terminer les deux parties même si l'ensemble des questions était assez long à traiter.

Les correcteurs ont cependant remarqué la simplification trop importante de certaines annexes : un seul cours proposé pour une devise, un seul taux d'intérêt pour un emprunt.

D'autre part, la réponse à certaines questions était très guidée par l'intitulé même de la question, exemple avec les critères de comparaison énoncés.

Analyse du sujet et prestations des candidats

La première partie est consacrée aux opérations d'exportation, elle est notée 40 points sur 80.

Elle comporte quatre sous-parties :

- Prestations logistiques
- Evaluation des risques
- Domage marchandise
- Exportation au Japon et avance en devises

Les thèmes sont complémentaires : cotation d'un transport maritime, risque de non paiement, marchandises endommagées et gestion du risque de change et de problème de trésorerie.

Globalement nous avons relevé les difficultés suivantes :

- erreurs importantes sur des concepts fondamentaux (rapport poids / volume d'une expédition, calcul d'assurance)
- contextualisation des réponses insuffisantes

Les correcteurs ont apprécié une question inhabituelle portant sur la mise en place d'une avance en devises, l'ensemble progressif des questions a permis aux candidats de répondre correctement.

La deuxième partie, consacrée à la gestion des importations, est notée 40 points sur 80 et comporte trois sous parties :

- Les approvisionnements en Asie
- Coût de revient et comparaison de fournisseurs
- Gestion des paiements à l'international

Les thèmes abordés sont : justification des solutions logistiques retenues par l'entreprise, choix de fournisseur, gestion d'un crédit documentaire.

Là encore, les candidats n'ont pas réussi à intégrer dans leurs réponses, le contexte particulier de l'entreprise, et méconnaissent les principes douaniers.

Conseils aux candidats

Sur la forme :

Les correcteurs conseillent aux candidats de rédiger chaque partie sur des copies séparées et de respecter l'ordre des questions posées à l'intérieur de chaque partie et de laisser quelques lignes entre chaque question afin de rendre la copie plus lisible.

Ils leur rappellent également de soigner la rédaction de leur copie, de répondre sous forme de tableau.

Sur le fond :

Les candidats doivent s'attacher à bien lire les termes du sujet pour se centrer sur la question posée.

Dans ce sujet, à trois reprises, la question était formulée avec le verbe : « justifier », les correcteurs rappellent aux candidats qu'il leur faut alors contextualiser leur réponse tout en utilisant les connaissances théoriques étudiées en cours.

Ils doivent expliquer les choix qu'ils opèrent.

Tous les calculs doivent être justifiés, et les candidats ne doivent pas arrondir de façon abusive leurs résultats.

Souhaits des correcteurs.

Cette étude de cas demandait à trois reprises aux candidats de coter des prestations logistiques et de calculer un cout prévisionnel d'importation, peu de candidats ont répondu sous forme de tableau, ce qui a rendu la correction délicate.

Les correcteurs proposent que soient fournis en annexe des tableaux à compléter, qui inciteront les candidats à détailler et à justifier leurs réponses.

28 E62 : CONDUITE DES OPÉRATIONS D'IMPORT-EXPORT

Quelques rappels

Modalités de l' épreuve

Il s'agit d'une épreuve orale de 30 minutes qui doit permettre d'évaluer les compétences opérationnelles acquises en entreprise par le candidat. Ceci se fait à travers le suivi des opérations d'import et/ou d'export qu'il a pu réaliser pendant un stage et qu'il choisit de présenter.

L'épreuve prend appui sur un dossier support de 5 pages. Le candidat s'exprime pendant 10 minutes sans être interrompu, suit un entretien d'environ 20 minutes autour de son expérience en entreprise.

Une commission d'interrogation est composée d'un professeur et d'un professionnel (à défaut de 2 professeurs).

Candidats

Dans les 2 centres, Dijon et Clermont, nous avons 3 types de candidats :

- « scolaires » : ils ont réalisé 4 semaines de stage en France ou à l'étranger

- « en alternance » : ils sont sous contrat d'apprentissage avec une (ou 2) entreprise pendant 2 ans.
- de très rares candidats « libres »

Constats pour 2012

Les prestations des candidats sont dans l'ensemble de qualité satisfaisante, 15 notes sont inférieures à 10 sur un total de 120 prestations.

La moyenne sur les 2 centres est de 12,74. Les notes s'échelonnent de 5 à 19.

Les candidats respectent bien le temps de 10 minutes qui leur est attribué en début d'épreuve. Conformément au référentiel, le stage s'est toujours déroulé dans des entreprises pratiquant des importations ou des exportations.

Comme lors des sessions précédentes nous avons observé deux attitudes de la part des candidats :

- Soit ils présentent sommairement les activités effectuées : description rapide sans présentation d'annexes
- Soit ils sélectionnent une activité et la détaillent en présentant les annexes correspondantes.

Une grande majorité des candidats proposent deux voire trois activités accompagnées d'un nombre suffisant de documents internes ou externes, conformément aux décisions prises lors des regroupements inter académiques. Nous rappelons que les documents sont indispensables pour que le jury valide l'activité proposée. Les quelques candidats qui n'ont aucun document ou des documents quasiment vierges sont fortement pénalisés car nous pouvons difficilement utiliser les critères prévus par la grille d'évaluation.

Nous constatons qu'un nombre croissant de candidats effectue la période de stage à l'étranger.

Conditions de déroulement

Pour cette dernière session en passage ponctuel, plusieurs jurys ont dû fonctionner avec des professeurs « de réserve » appelés pour faire face au défaut de professionnels ou à leur défection de dernière minute (sur le centre de Dijon : appel à 3 professeurs de réserve).

Sur le plan administratif, tout a été parfaitement organisé.